

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 2 avril 2019

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.**

*La séance est ouverte à 18h08 et levée à 20h25*

#### **Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; FELICE Alain ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; THIEBAUT Catherine ; VIGNOT Anne ; ZEISSER Jean-Claude suppléant de MAURICE Yves ;  
**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MONIOTTE Jacques ; QUÉTÉ Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** MARCHAL François ; MORALES Roland

#### **Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** FIETIER Vincent ; LETHIER Michel ; MAURICE Yves ; VAN HELLE Gérard ;  
**C.C.L.L :** GROLEAU Colette ;  
**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Olivier LEGAIN

#### **Procuration de vote :**

**Mandants :** BOILLON Michel ; FALCINELLA Béatrice ; MAILLOT Elsa ;  
**Mandataires :** DUCRET Sylvain ; CAULET Claudine ; BIZE Thibaut

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019**

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Le Budget Supplémentaire est l'étape budgétaire, juste après le vote du Compte Administratif, permettant de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles.

### **I. REPRISE DES RESULTATS 2018 AU BUDGET 2019**

Après établissement et validation du Compte Administratif 2018 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2018, les résultats 2018 ont été arrêtés et leur affectation définis (voir précédent rapport).

Cette affectation se concrétise comme suit :

- Section de fonctionnement – recettes - compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 191 709,36 €
- Section d'investissement – recettes – compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 6 130 648,86 €

L'excédent de fonctionnement reporté permet, dans un 1<sup>er</sup> temps, d'augmenter le montant de l'autofinancement prévisionnel et permettra, dans un 2<sup>e</sup> temps, en cours d'exercice, de couvrir d'éventuelles nouvelles dépenses de fonctionnement.

L'excédent d'investissement reporté permet de financer de nouvelles opérations d'investissement et/ou de réduire le recours prévisionnel à l'emprunt 2019.

### **II. AJUSTEMENT DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EN RAISON DU MONTANT DE CREDITS DE REPORTS.**

Au regard des engagements d'investissement non soldés au 31 décembre 2018, tant en dépenses qu'en recettes, il est proposé d'inscrire au budget 2018 les restes à réaliser suivants :

Les crédits de reports repris indiquent :

- Dépenses : 1 424 826,38 €
- Recettes : 303 028,00 €
- Besoin de financement : 1 121 798,38 €

Détail par nature comptable :

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>Synthèse par nature</b>	
2031	152 213,00
2135	169 026,81
2145	45 677,36
2148	5 133,96
2158	28 129,20
21735	47 060,12
21745	919 055,27
2182	734,35
2183	1 347,11
2184	3 465,60
2188	2 008,60
2313	50 975,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 424 826,38</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>Synthèse par nature</b>	
1311	139 989,00
1318	163 039,00
<b>TOTAL</b>	<b>303 028,00</b>

### **1. PRISE EN COMPTE DE LA REVISION DE L'AP-CP 2018-01**

Par application de la proposition de révision de l'AP-CP, liée principalement à l'absence de réalisation en dépenses en 2018, les compléments de crédits sur 2019 sont les suivants.

#### **DEPENSE D'INVESTISSEMENT :**

- 2031 « Etudes » - compétence Incinération 803 : 646 540,50 €
- 2145 « Constructions sur sol d'autrui - IGAAC » - compétence Incinération 803 : 3 658 759,50 €
- 2314 « Immobilisations en cours » - compétence Incinération 803 : 72 716 €
- **TOTAL : 4 378 016,00 €**

#### **RECETTE D'INVESTISSEMENT**

- 1641 « Recours à l'emprunt » - compétence Incinération 803 : - 67 534 €

### **2. REINSCRIPTION DE LA SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUX TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ATELIER DE MAINTENANCE AUTOMOBILE**

Inscrite en crédits supplémentaires à la décision budgétaire modificative n°3 de 2018, la subvention complémentaire aux travaux de rénovation de l'atelier de maintenance automobile de la ville de Besançon n'a pas été versée en l'absence de signature effective de l'avenant par tous les partenaires.

Il est proposé d'inscrire de nouveau ces crédits en 2019.

### **DEPENSE D'INVESTISSEMENT :**

- 2041482 « subvention d'investissement aux communes – bâtiments et installations » - activité 804 « Tri » : + 2 037 €

### **3. REINSCRIPTION DE CREDITS POUR UNE FACTURE DE 2018 REJETEE ET MANDATEE DE NOUVEAU EN 2019**

Suite au rejet du mandat d'investissement de fin 2018, il est nécessaire de réinscrire les crédits en 2019 pour régler le fournisseur. Au regard du fait que le rejet a été transmis mi-janvier 2019, cette facture n'a pas pu relever des restes à réaliser.

### **DEPENSE D'INVESTISSEMENT :**

- 2145 « Construction sur sol d'autrui - IGAAC » - activité 801 « Déchetteries » : + 98 182 €

### **4. DIVERSES SUBVENTIONS**

Au Budget Primitif 2019, 12 000 € ont été ouverts au titre des subventions à verser au titre des récompenses des « Trophées Initiatives D » sur la ligne 6573348 « Subventions de fonctionnement – autres communes » en attendant les résultats.

Il est proposé de réaffecter ces crédits sur la ligne 6574 « Subventions de fonctionnement – associations » afin de verser :

- 2 000 € à VELO CAMPUS
- 1 000 € à respectivement Marylou et Métal Casks Costums
- 500 € à Zéro Déchets Besançon
- Et de supprimer les crédits restants (- 7 500 €)

### **DEPENSE DE FONCTIONNEMENT :**

- 6573348 « Subvention de fonctionnement – autres communes » - compétence 805 « Administration Générale » : - 12 000 €
- 6574 « Subvention de fonctionnement – associations » - compétence 805 « Administration Générale » : + 4 500 €.

Le 26 juin 2018, le Comité Syndical du SYBERT a décidé de participer au dispositif « 1% déchets » et d'apporter son soutien au projet de coopération décentralisée de l'association AGIR abcd à Dapaong, au Nord du Togo.

Dans ce contexte, il est proposé dans un rapport annexe de formaliser cette participation par l'octroi d'une subvention d'investissement en 2019 pour 5 000 € et d'une subvention de fonctionnement en 2020 pour 3 000 €, au vu du bilan 2019.

### **DEPENSE D'INVESTISSEMENT :**

- 20421 « Subvention d'investissement aux personnes de droit privé – biens mobiliers, matériel et études » - compétence 807 « Compostage » : 5 000 €

### **5. EQUILIBRE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE ET DU BUDGET 2019 APRES PRISE EN COMPTE DE CE BUDGET SUPPLEMENTAIRE.**

Après prise en compte des propositions ci-dessus, il apparaît :

- en section de fonctionnement, un virement vers la section d'investissement, augmenté de 199 209,36 €, le portant à 226 942,46 €
- en section d'investissement, après pris en compte des restes à réaliser et des affectations de résultat de 2018 sur 2019, une diminution du recours prévisionnel à

l'emprunt de 724 828,84 €, le portant ainsi à 12 646 735,06 €, dont 9 632 466 € au titre du financement de l'AP-CP 2018-01.

A ce stade de réalisation du budget 2019, il est proposé d'utiliser le montant prévisionnel d'autofinancement ou virement de section à section comme variable d'ajustement.

Ainsi, si l'inscription de nouvelles dépenses de fonctionnement s'avérait nécessaire en cours d'exercice, celle-ci pourrait être financée par une réduction de cet autofinancement jusqu'à plus de 226 942,46 €.

En effet, les ressources propres (subventions et dotations aux amortissements) sont suffisantes en recettes d'investissement pour couvrir le remboursement en capital des emprunts (2 885 000 €)

Désormais, le budget 2019 s'équilibre à 22 503 872,36 € en section de fonctionnement et à 23 102 654,38 € en section d'investissement.

*L'équilibre budgétaire de la proposition de Budget Supplémentaire est proposé ci-après.*

**A la majorité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le Budget Supplémentaire 2019 du SYBERT.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIÉBAUT



Rapport adopté à la majorité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 AVR. 2019

Contrôle de légalité



<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BUDGET CONSOLIDE 2019</b>		
	<b>BP + BS 2019</b>		
	<b>BP 2019</b>	<b>BS 2019</b>	<b>Budget consolidé 2019</b>
011 - Charges à caractère général	10 890 061,90	0,00	10 890 061,90
012 - Charges de personnel	3 010 000,00	0,00	3 010 000,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 780 200,00	0,00	3 780 200,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	4 033 500,00	-7 500,00	4 026 000,00
66 - charges financières (intérêts)	544 500,00	0,00	544 500,00
67 - charges exceptionnelles	9 500,00	0,00	9 500,00
68 - provisions	16 668,00	0,00	16 668,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	27 733,10	199 209,36	226 942,46
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>22 312 163,00</b>	<b>191 709,36</b>	<b>22 503 872,36</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BUDGET CONSOLIDE 2019</b>		
	<b>BP + BS 2019</b>		
	<b>BP 2019</b>	<b>BS 2019</b>	<b>Budget consolidé 2019</b>
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	191 709,36	191 709,36
70 - Produits des services	4 208 862,00	0,00	4 208 862,00
73 - Impôts et taxes	338 500,00	0,00	338 500,00
74 - Participations	17 232 517,00	0,00	17 232 517,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	210 000,00	0,00	210 000,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
042 - Amortissement des subventions	322 284,00	0,00	322 284,00
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>22 312 163,00</b>	<b>191 709,36</b>	<b>22 503 872,36</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BUDGET CONSOLIDE 2019</b>		
	<b>BP + BS 2019</b>		
	<b>BP 2019</b>	<b>BS 2019</b>	<b>Budget consolidé 2019</b>
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	1 658 670,00	798 753,50	2 457 423,50
204 - Subventions versées	1 500,00	7 037,00	8 537,00
21 - Immobilisations corporelles	7 898 694,00	4 978 579,88	12 877 273,88
23 - Immobilisations en cours	4 382 345,00	123 691,00	4 506 036,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040 - Amortissement des subventions	322 284,00	0,00	322 284,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 885 000,00	0,00	2 885 000,00
27 - Autres charges financières	46 100,00	0,00	46 100,00
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>17 194 593,00</b>	<b>5 908 061,38</b>	<b>23 102 654,38</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BUDGET CONSOLIDE 2019</b>		
	<b>BP + BS 2019</b>		
	<b>BP 2019</b>	<b>BS 2019</b>	<b>Budget consolidé 2019</b>
001 - Excédent investissement reporté	0,00	6 130 648,86	6 130 648,86
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions à recevoir	15 100,00	303 028,00	318 128,00
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	13 371 559,90	-724 824,84	12 646 735,06
040 - Dotations aux amortissements	3 780 200,00	0,00	3 780 200,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	27 733,10	199 209,36	226 942,46
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>17 194 593,00</b>	<b>5 908 061,38</b>	<b>23 102 654,38</b>